

Rapport de Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : MA2203030766
Date d'édition: 28/04/2022

DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
77002 MELUN

EXPERT



DA MOTA GOMES telmo
06 02 59 05 48
Certification n° : C004-SE07-2019
Décernée par : QUALIT COMPETENCES CERTIFICATIONS

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
10 Avenue Charles Péguy
77000 Melun

LIEU D'INTERVENTION

1 Square Beauregard
77140 Nemours



> SYNTHESE DE CONCLUSION

Détail état de conservation des matériaux repérés (détail en page x)						
Etat	EP	AC1	AC2	N=1	N=2	N=3
Nombre	0	0	0	1	0	0

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

N=1 : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**
N=2 : Vous devez faire réaliser une mesure d'empoussièrement **sous**...
N=3 : Vous devez faire effectuer des travaux de retrait ou de confinement **sous 3 ans**
RECOMMANDATIONS REGLEMENTAIRES :
EP : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**
AC1 : Vous devez recouvrir le matériau d'une couche de protection.
AC2 : Vous devez supprimer ou remplacer le composant.

Par : **DA MOTA GOMES telmo**



LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE DIAGNOSTIC
Parc Saint Fiacre, 53200 Château-Gontier
Tel: 02 57 40 01 29 | info@alldiagnostic.com
RCS 50007945

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019

relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante suivant la NFX 46-020 d'Aout 2017 et de l'Arrêté du

Révision	Date	Objet
Version initiale	17/03/2022	Établissement du Dossier Technique

16 juillet 2019, ainsi que le descriptif de travaux fourni par le donneur d'ordre le jour de la commande retranscrit au paragraphe 3 du présent rapport

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 77002 MELUN
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 Avenue Charles Péguy 77000 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

EXPERT


Nos experts passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM DE L'EXPERT	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
DA MOTA GOMES telmo	QUALIT COMPETENCES CERTIFICATIONS	C004-SE07-2019	13/07/2019	12/07/2024

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
 Axa	3912280604	31/12/2022

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx groupe



LABORATOIRE	N° ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	Parc Heliopolis - 1103 Ave Jacques Cartier - CS40392 44800 SAINT-HERBLAIN

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1.	IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4.	CONCLUSIONS DU REPERAGE	6
5.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	17
6.	PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	19
7.	ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	36
8.	RAPPORTS D'ANALYSES	39
9.	ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION	48

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



**NUMÉRISATION ET
GESTION DES DONNÉES**



FORMATION



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien : 1 Square Beauregard
77140 Nemours

Numéro de mission : MA2203030766

Références cadastrales :

Référence client : NC

Numéro de lot : Bat. N/A

Visite effectuée le : 17/03/2022

Documents demandés	Documents remis
Plan/Croquis du bâtiment	Non
Autres documents relatif à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur le dossier	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage Amiante sur le dossier	Non
Autres documents relatifs à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non

Observations :

Néant

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

3.1 Programme de travaux fournis :

Mise aux normes des installations électriques

- Réfection des halls et cages d'escalier (éclairage, peinture, révision des façades de gaines techniques...)
- Remplacement de l'interphonie
- Réfection des entrées de bâtiments et ré-affectation des locaux libres en RDC (locaux vélos, poussettes)
- Création d'une nouvelle loge gardien en RDC
- Remise en fonctionnement du parking souterrain

Important :

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.

Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

3.2 Périmètre de repérage, locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction concernés par les travaux :

Extérieur :	Façade Sud, Façade Nord, Façade Est, Façade Ouest, Local poubelle, Local 2
Rez de chaussée :	Hall, Palier, Local
Sous-Sol :	Cage d'escalier, Cave
1er étage :	Demi- Palier 1
2ème étage :	Demi- Palier 2
3ème étage :	Demi- Palier 3
4ème étage :	Demi- Palier 4

1.3 Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction n'ayant pas pu être inspecté(s) dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Description
Néant	-

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone _impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante ainsi que leurs quantités

ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé	Surface indicative
ZPSO008	Rez de chaussée -- 1er étage -- 2ème étage -- 3ème étage -- 4ème étage	Palier -- Palier 1 -- Palier 2 -- Palier 3 -- Palier 4	sol/plafond	<u>Analyse : P016</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (jaune) ; matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) (Présence d'amiante)	5U
ZPSO014	Extérieur	Local 2	Plafond	<u>Analyse : P022</u> - Phase 2 Matériau souple (gris) ; matériau souple (fibreux) (blanc) ; matériau (gris) (Présence d'amiante) - Phase 3 Matériau fibreux de type isolant (jaune) (Absence d'amiante)	7U

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard
	77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Éléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Élément non visité

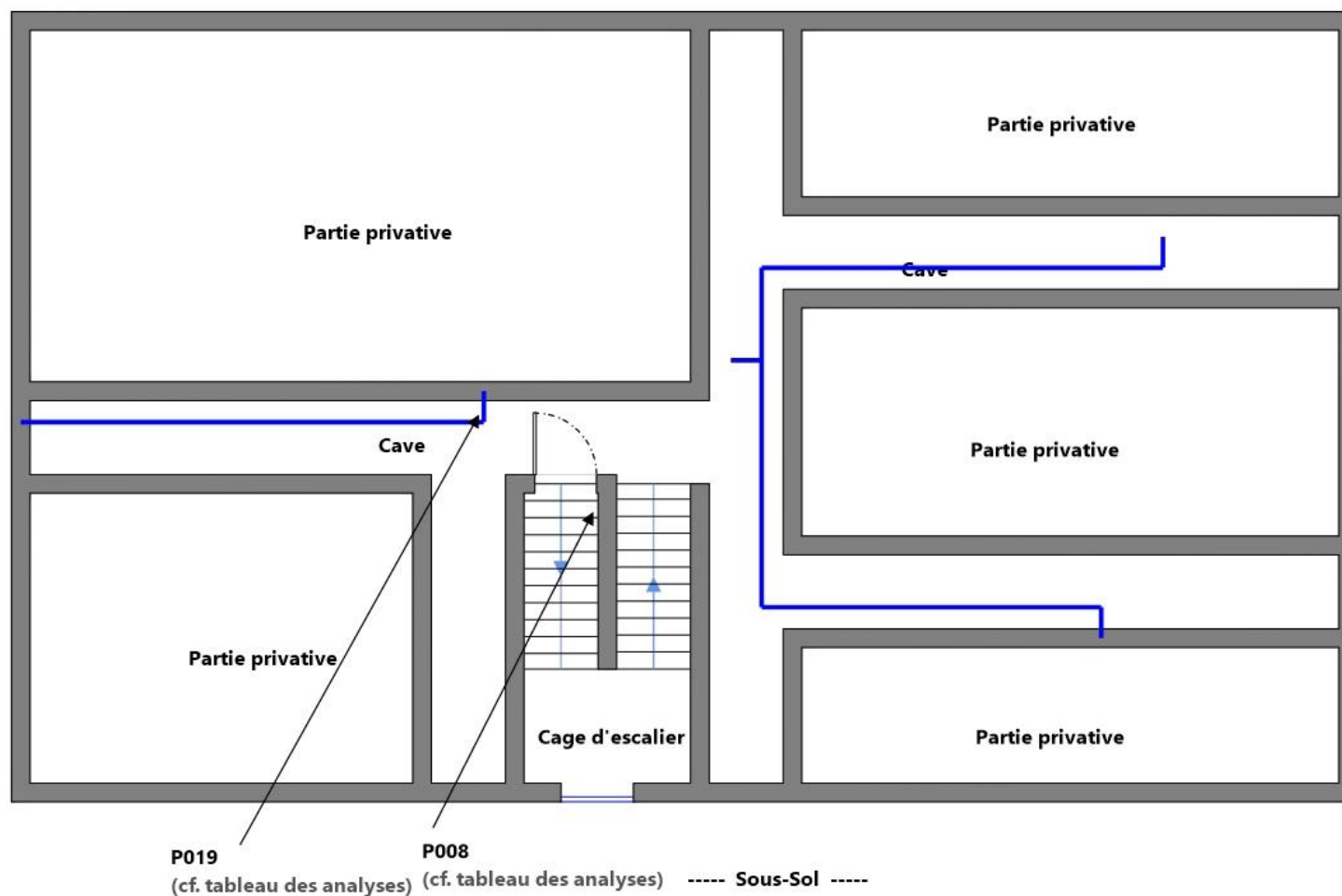


	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard 77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	S Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Éléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Élément non visité

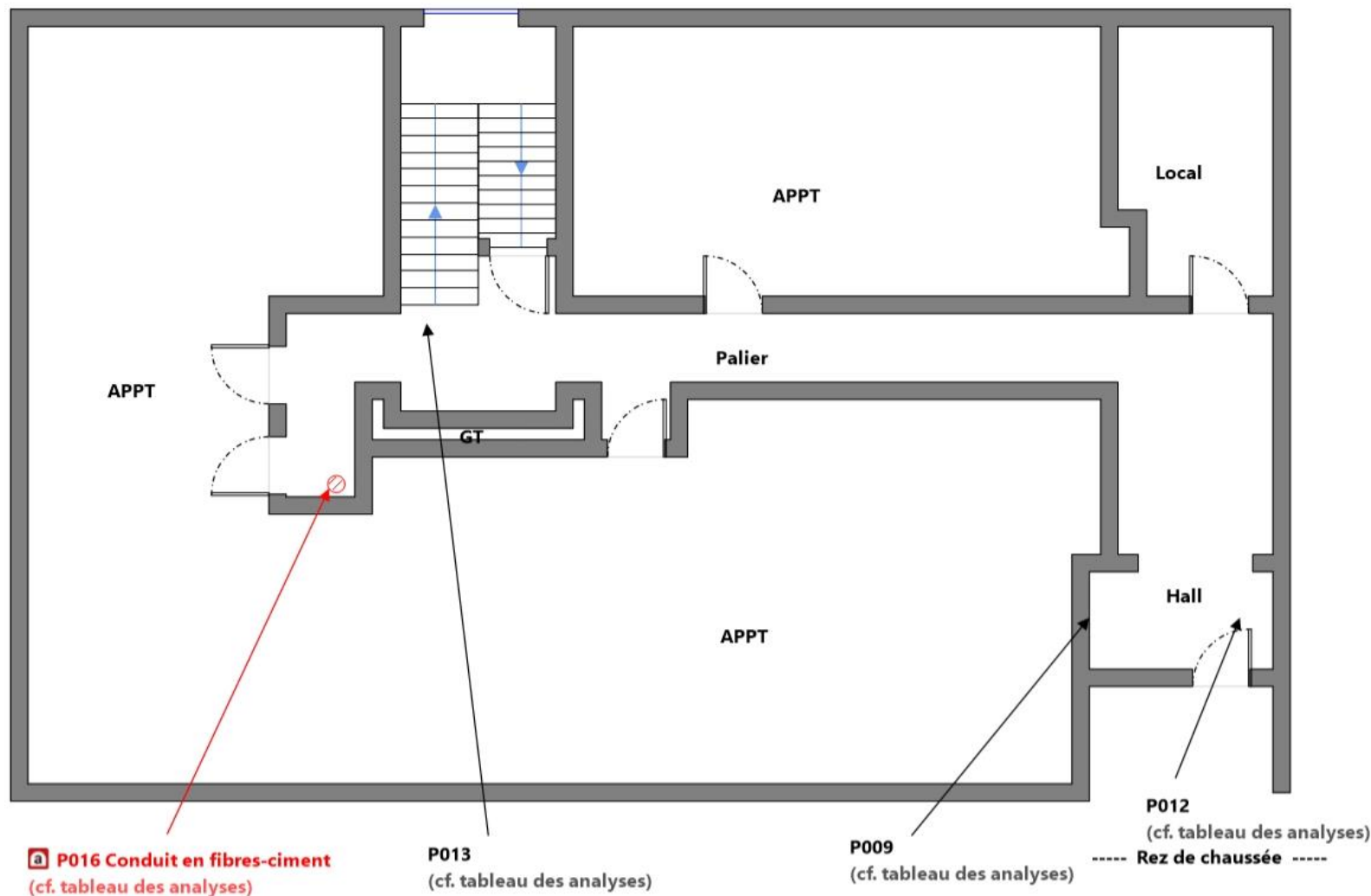


	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard 77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité

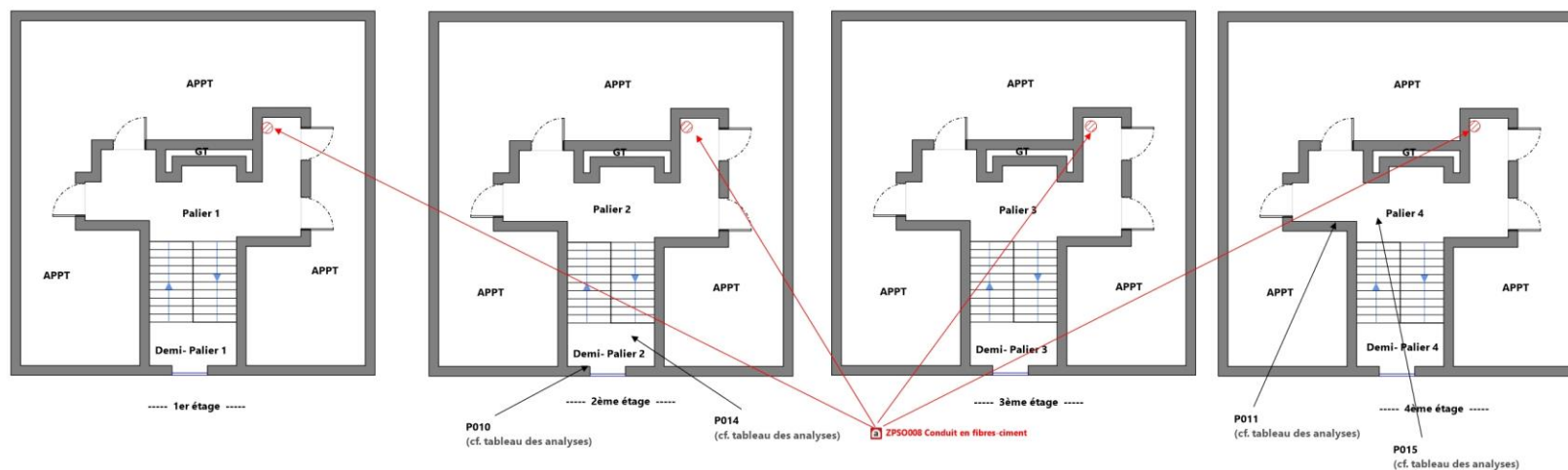
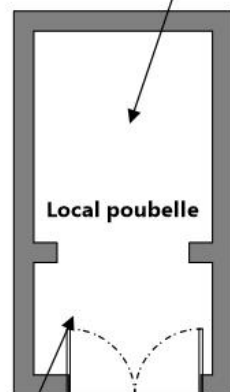


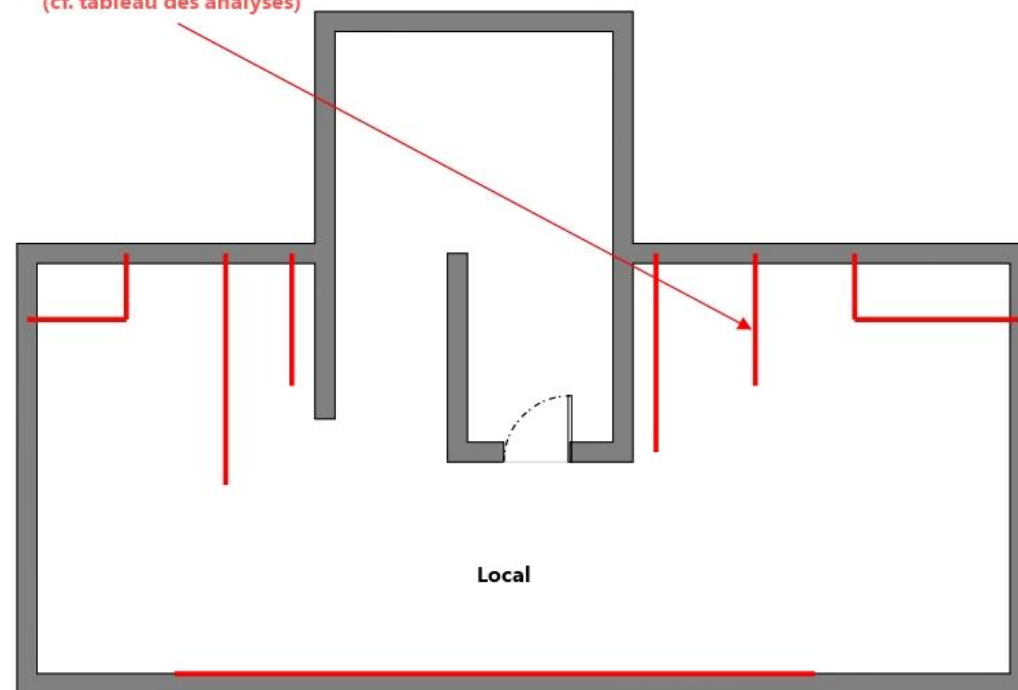
	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard
	77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
S	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Éléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Élément non visité

P021
(cf. tableau des analyses)



P020
(cf. tableau des analyses)

a P022 Calorifuge
(cf. tableau des analyses)



----- Extérieur -----

Extérieur

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard
	77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visité
	Elément non visité



P006
(cf. tableau des analyses)

P001
(cf. tableau des analyses)

Façade Sud

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard
	77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Élément non visité



P003
(cf. tableau des analyses)

Façade Est

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard
	77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visité
	Elément non visité
	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés



P002
(cf. tableau des analyses)

P007
(cf. tableau des analyses)

Façade Nord

Affaire	MA2203030766
Opération	DA MOTA GOMES telmo
Site	1 Square Beauregard
	77140 Nemours
Date de réalisation	28/04/2022
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



P004
(cf. tableau des analyses)

Façade Ouest

Tableau des analyses effectuées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	- Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	- Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (fibreux) (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	- Phase 1 Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	- Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Peinture décorative	- Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (marron) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Peinture décorative	- Matériau de type système d'enduit peinture (jaune) ; matériau semi-dur (marron) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché	- Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (poudreux) (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Couche2: Peinture	- Phase 2 Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple (fibreux) (marron) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P013	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris) en traces : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P015	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P016	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment	- Matériau de type système d'enduit peinture (jaune) ; matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) : Présence d'amiante	Présence d'amiante
P019	<u>Identifiant:</u> ZPSO011 <u>Description:</u> Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)	- Phase 1 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau (gris) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres (beige) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau fibreux de type isolant (jaune) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P020	<u>Identifiant:</u> ZPSO012 <u>Description:</u> Colle de dalles	- Phase 2 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (fibreux) (noir) + (marron) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P021	<u>Identifiant:</u> ZPSO013 <u>Description:</u> plaques de plâtre	- Phase 2 Matériau de type polystyrène (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P022	<u>Identifiant:</u> ZPSO014 <u>Description:</u> Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)	- Phase 2 Matériau souple (gris) ; matériau souple (fibreux) (blanc) ; matériau (gris) Présence d'amiante - Phase 3 Matériau fibreux de type isolant (jaune) Absence d'amiante	Présence d'amiante

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;

- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « Description des investigations réalisées ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

- N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
- N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
- N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

- EP : Surveiller l'évolution de l'état de conservation.
- AC1 : Recouvrir le matériau d'une couche de protection.
- AC2 : Supprimer ou remplacer le composant.

Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.

ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

6. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017 et l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet


2 - Parois verticales extérieures et Façades

ZPSO001 : Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)

Niveau : Extérieur

Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Façade Sud	1	Façade	<p>Identifiant: ZPSO001</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2203030766/P001, réf. labo.: 22EK027072-001 MA2203030766/P002, réf. labo.: 22EK027072-002 MA2203030766/P003, réf. labo.: 22EK027072-003 MA2203030766/P004, réf. labo.: 22EK027072-004</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P001</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante</p>	

<p>Façade Nord</p>	<p>2</p>	<p>Façade</p>	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P001, réf. labo.: 22EK027072-001 MA2203030766/P002, réf. labo.: 22EK027072-002 MA2203030766/P003, réf. labo.: 22EK027072-003 MA2203030766/P004, réf. labo.: 22EK027072-004 <u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (fibreuse) (gris) Absence d'amiante</p>	
<p>Façade Est</p>	<p>3</p>	<p>Façade</p>	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P001, réf. labo.: 22EK027072-001 MA2203030766/P002, réf. labo.: 22EK027072-002 MA2203030766/P003, réf. labo.: 22EK027072-003 MA2203030766/P004, réf. labo.: 22EK027072-004 <u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P003 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé) Absence d'amiante</p>	

Façade Ouest	4	Façade	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P001, réf. labo.: 22EK027072-001 MA2203030766/P002, réf. labo.: 22EK027072-002 MA2203030766/P003, réf. labo.: 22EK027072-003 MA2203030766/P004, réf. labo.: 22EK027072-004</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture sur béton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P004 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante</p>	
--------------	---	--------	---	--	--	---

ZPSO003 : Peinture décorative						
Niveau : Extérieur						
Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Façade Sud	1	Garde corps	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P006, réf. labo.: 22EK027072-005 MA2203030766/P007, réf. labo.: 22EK027072-006 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (marron) : Absence d'amiante</p>	
Façade Nord	2	Garde corps	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P006, réf. labo.: 22EK027072-005 MA2203030766/P007, réf. labo.: 22EK027072-006 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P007 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (jaune) ; matériau semi-dur (marron) : Absence d'amiante</p>	
Façade Est	3	Garde corps	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P006, réf. labo.: 22EK027072-005 MA2203030766/P007, réf. labo.: 22EK027072-006 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006, P007</p>	Idem photo : P006; P007

Façade Ouest	4	Garde corps	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P006, réf. labo.: 22EK027072-005 MA2203030766/P007, réf. labo.: 22EK027072-006 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P006, P007</p>	Idem photo : P006; P007
--------------	---	-------------	---	--	-------------------------

3 - Parois verticales intérieures


ZPSO004 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché

Niveau : Sous-Sol

Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cage d'escalier	1	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Réf. échantillon:</u> MA2203030766/P008 <u>Réf. laboratoire:</u> 22EK027072-007 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P008 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (poudreux) (gris) : Absence d'amiante</p>	

ZPSO005 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché


Niveau : Rez de chaussée, 1er étage, 2ème étage, 3ème étage, 4ème étage

Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall	1	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; Absence d'amiante</p>	
Palier	2	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010, P011</p>	Idem photo : P009; P010; P011


Demi- Palier 1	3	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010, P011</p>	Idem photo : P009; P010; P011
Palier 1	4	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010, P011</p>	Idem photo : P009; P010; P011



Demi- Palier 2	5	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P010 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; Absence d'amiante</p>	
Palier 2	6	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010, P011</p>	<p>Idem photo : P009; P010; P011</p>


Demi- Palier 3	7	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010, P011</p>	Idem photo : P009; P010; P011
Palier 3	8	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010, P011</p>	Idem photo : P009; P010; P011

Demi- Palier 4	9	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P009, P010, P011</p>	Idem photo : P009; P010; P011
Palier 4	10	Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2203030766/P009, réf. labo.: 22EK027072-008 MA2203030766/P010, réf. labo.: 22EK027072-009 MA2203030766/P011, réf. labo.: 22EK027072-010 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P011 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; Absence d'amiante</p>	

4 - Plafonds et faux plafonds


ZPSO006 : Couche2: Peinture						
Niveau : Rez de chaussée						
Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Hall	1	Plafond	Couche2: Peinture		<p><u>Analyse:</u> P012</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple (fibreuse) (marron) Absence d'amiante</p>	

ZPSO007 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché						
Niveau : Rez de chaussée, 1er étage, 2ème étage, 3ème étage, 4ème étage						
Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Palier	1	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris) en traces : Absence d'amiante	
Local	2	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013, P014, P015	Idem photo : P013; P014; P015
Demi- Palier 1	3	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013, P014, P015	Idem photo : P013; P014; P015
Palier 1	4	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013, P014, P015	Idem photo : P013; P014; P015
Demi- Palier 2	5	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P014 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) : Absence d'amiante	
Palier 2	6	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013, P014, P015	Idem photo : P013; P014; P015
Demi- Palier 3	7	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013, P014, P015	Idem photo : P013; P014; P015

Palier 3	8	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013, P014, P015	Idem photo : P013; P014; P015
Demi- Palier 4	9	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P013, P014, P015	Idem photo : P013; P014; P015
Palier 4	10	Plafond	Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		<u>Analyse:</u> P015 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) : Absence d'amiante	

ZPSO012 : Colle de dalles

Niveau : Extérieur

Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Local poubelle	1	Plafond	Colle de dalles		<u>Analyse:</u> P020 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (fibreuse) (noir) + (marron) Absence d'amiante	

ZPSO013 : plaques de plâtre						
Niveau : Extérieur						
Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Local poubelle	1	Plafond	plaques de plâtre		<p>Analyse: P021</p> <p>Partie analysée par le laboratoire: - Phase 2 Matériau de type polystyrène (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron) Absence d'amiante</p>	


5 - Planchers et planchers techniques


Sans objet

6 - Conduits et accessoires intérieurs

ZPSO008 : Conduit en fibres-ciment						
Niveau : Rez de chaussée, 1er étage, 2ème étage, 3ème étage, 4ème étage						
Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Palier	1	sol/plafond	<p>Identifiant: ZPSO008 Réf. échantillon: MA2203030766/P016 Réf. laboratoire: 22EK027072-015 Description: Conduit en fibres-ciment Composant de la construction: 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) Partie à sonder: Conduit en fibres-ciment Justificatif: Après analyse en laboratoire</p>		<p>Analyse: P016</p> <p>Partie analysée par le laboratoire: - Matériau de type système d'enduit peinture (jaune) ; matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) ; Présence d'amiante</p>	

Palier 1	2	sol/plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Réf. échantillon:</u> MA2203030766/P016 <u>Réf. laboratoire:</u> 22EK027072-015 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Composant de la construction:</u> 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) <u>Partie à sonder:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P016</p>	Idem photo : P016
Palier 2	3	sol/plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Réf. échantillon:</u> MA2203030766/P016 <u>Réf. laboratoire:</u> 22EK027072-015 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Composant de la construction:</u> 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) <u>Partie à sonder:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P016</p>	Idem photo : P016
Palier 3	4	sol/plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Réf. échantillon:</u> MA2203030766/P016 <u>Réf. laboratoire:</u> 22EK027072-015 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Composant de la construction:</u> 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) <u>Partie à sonder:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P016</p>	Idem photo : P016
Palier 4	5	sol/plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Réf. échantillon:</u> MA2203030766/P016 <u>Réf. laboratoire:</u> 22EK027072-015 <u>Description:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Composant de la construction:</u> 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) <u>Partie à sonder:</u> Conduit en fibres-ciment <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P016</p>	Idem photo : P016

ZPSO011 : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)						
Niveau : Sous-Sol						
Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cave	1	Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO011 <u>Réf. échantillon:</u> MA2203030766/P019 <u>Réf. laboratoire:</u> 22EK027072-016 <u>Description:</u> Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) <u>Composant de la construction:</u> 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) <u>Partie à sonder:</u> Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P019 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau (gris) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres (beige) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau fibreux de type isolant (jaune) Absence d'amiante</p>	

ZPSO014 : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)						
Niveau : Extérieur						
Localisation	n° de sondage	Zone	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Local 2	1	Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO014 <u>Réf. échantillon:</u> MA2203030766/P022 <u>Réf. laboratoire:</u> 22EK027072-019 <u>Description:</u> Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) <u>Composant de la construction:</u> 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) <u>Partie à sonder:</u> Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	Score 1	<p><u>Analyse:</u> P022 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau souple (gris) ; matériau souple (fibreux) (blanc) ; matériau (gris) Présence d'amiante - Phase 3 Matériau fibreux de type isolant (jaune) Absence d'amiante</p>	

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

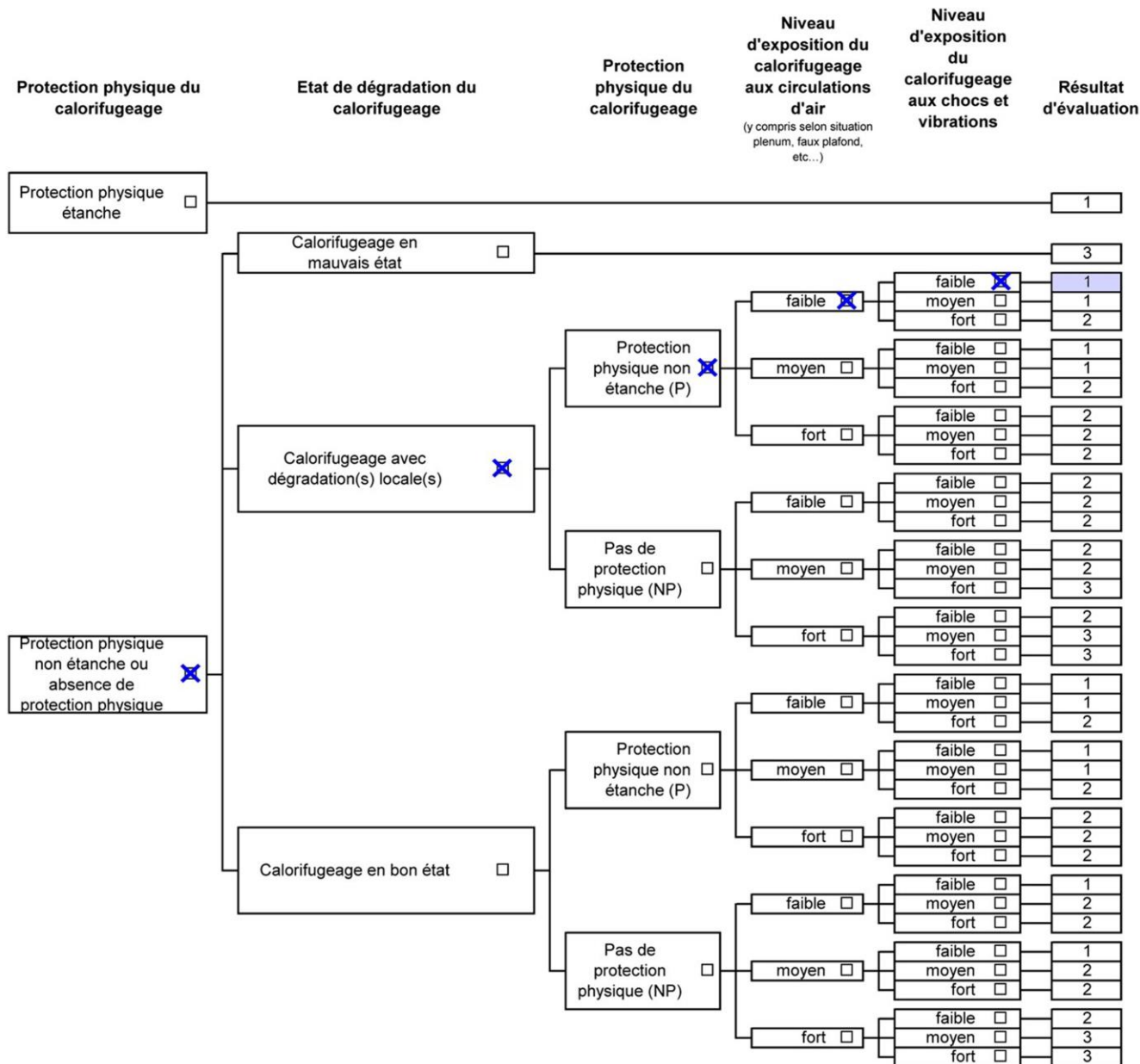
Sans objet

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

7. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE A



Dossier n° MA2203030766
 Date de l'évaluation : 17/03/2022
 Bâtiment / local ou zone homogène : Extérieur - Local 2
 Identifiant Matériau : ZPSO014
 Matériau : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)
 Résultat Score 1 (C-II-P-f-f)

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

<p>AMIANTE DETECTEE DANS LE DTA</p>	N = 1	Contrôle triennal de l'état de conservation
	N = 2	Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
	N = 3	Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois


Dossier Page 36 / 56


(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE B

Aucune évaluation n'a été réalisée

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)




	EP	Surveiller l'évolution de l'état de conservation
	AC1	Recouvrir le matériau d'une couche de protection
	AC2	Supprimer ou remplacer le composant

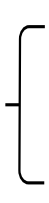
(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE C

Aucune évaluation n'a été réalisée

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



	EP	Surveiller l'évolution de l'état de conservation
	AC1	Recouvrir le matériau d'une couche de protection
	AC2	Supprimer ou remplacer le composant

(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

INFORMATION QUANT AUX ETATS DE DEGRADATION :

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES) :

En fonction notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs et à des vibrations et enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène, l'action à entreprendre est définie par zones réputées homogènes.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN** (1) se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX** (2) oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièremment dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission.
- Une note égale à **TROIS** (3) oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une « **évaluation périodique** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.
- Soit une « **action corrective de premier niveau** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
- Soit à une « **action corrective de second niveau** », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

8. RAPPORTS D'ANALYSES

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**

ADX GROUPE
Telmo DA MOTA GOMES
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01
Date d'émission de rapport : 25/03/2022 23:40

Référence dossier Client:62349b9c2de23Dossier: MA2203030766

Reçu par MyEasyLab le : 22/03/2022 19:49

Référence dossier N° : 22UV021003

Reçu par le laboratoire le : 22/03/2022

Référence laboratoire N° : 22EK027072

Date d'analyse : 25/03/2022

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit exterieur (projeté, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit exterieur (projeté, lisse ou taloche) - Exterieur - Facade Sud	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
001-02	P001 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit exterieur (projeté, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit exterieur (projeté, lisse ou taloche) - Exterieur - Facade Sud	Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyse	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002-01	P002 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Extérieur - Facade Nord	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-02	P002 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Extérieur - Facade Nord	Matériau de type peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (fibreuse) (gris)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
002-03	P002 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Extérieur - Facade Nord	Matériau de type peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (fibreuse) (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

2/10



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyse	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003-01	P003 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Extérieur - Facade Est	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-02	P003 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Extérieur - Facade Est	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (clair)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-03 (i)	P003 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projete, lisse ou taloche) - Extérieur - Facade Est	Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé)(i)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

3/10



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyse	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004-01	P004 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Extérieur - Facade Ouest	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-02	P004 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Extérieur - Facade Ouest	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) (foncé)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-03	P004 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Extérieur - Facade Ouest	Matériau de type système d'enduit peinture (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-04	P004 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Couche1: Peinture sur beton + Couche2: Enduit extérieur (projeté, lisse ou taloché) - Extérieur - Facade Ouest	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-01	P006 - 2 - Parois verticales extérieures et Facades - Menuiseries extérieures - Peinture décorative - Peinture décorative - Extérieur - Facade Sud	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (marron)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

4/10



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006-01	P007 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - Peinture decorative - Peinture decorative - Exterieur - Facade Nord	Matériau de type système d'enduit peinture (jaune) ; matériau semi-dur (marron)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007-01	P008 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Sous-Sol - Cage d"escalier	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (poudreux) (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008-01	P009 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee - Hall	Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

5/10



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009-01	P010 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage - Demi- Palier 2	Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010-01	P011 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 4eme etage - Palier 4	Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011-01	P012 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture sur beton - Couche2: Peinture - Rez de chaussee - Hall	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple (fibreux) (marron)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
011-02	P012 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture sur beton - Couche2: Peinture - Rez de chaussee - Hall	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple (fibreux) (marron)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012-01	P013 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee - Palier	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur (gris) en traces	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL


6/10



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
013-01	P014 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 2eme etage - Demi- Palier 2	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc); matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014-01	P015 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - 4eme etage - Palier 4	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc); matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015-01 (1)	P016 - 6 - Conduits et accessoires interieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumee, echappement, autres fluides) - Conduit en fibres-ciment - Conduit en fibres-ciment - Rez de chaussee - Palier	Matériau de type système d'enduit peinture (jaune); matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP / UU74	2 / 2	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
 Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
016-01	P019 - 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-Sol - Cave	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016-02	P019 - 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-Sol - Cave	Matériau de type maillage de fibres (beige)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
016-03	P019 - 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-Sol - Cave	Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
017-01	P020 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Colle de dalles - Colle de dalles - Extérieur - Local poubelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (fibreux) (noir) + (marron)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
017-02	P020 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Colle de dalles - Colle de dalles - Extérieur - Local poubelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (fibreux) (noir) + (marron)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
 Rua Monte de Além, 62
 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
018-01	P021 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture décorative (paillètes, gouttelettes) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - plaques de plâtre - Extérieur - Local poubelle	Matériau de type polystyrène (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
018-02	P021 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture décorative (paillètes, gouttelettes) + Couche2: Enduit à base de plâtre lisse ou taloche - plaques de plâtre - Extérieur - Local poubelle	Matériau de type polystyrène (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019-01	P022 - 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Extérieur - Local 2	Matériau souple (gris) ; matériau souple (fibreuse) (blanc) ; matériau (gris)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
019-02	P022 - 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Extérieur - Local 2	Matériau souple (gris) ; matériau souple (fibreuse) (blanc) ; matériau (gris)	MET / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
019-03	P022 - 6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Extérieur - Local 2	Matériau fibreux de type isolant (jaune)	MOLP / UU74	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :

34 analyses au laboratoire dont 25 par la technique identifiée sous le terme MET et 9 par la technique identifiée sous le terme MOLP.



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

9/10



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-024815-01

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Autre(s) observation(s)

- (i) La totalité des composants décrits a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, P-PS-SOP3368 : version 7

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 4 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L 0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>. - 6 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur <https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amiante/qualidade/>. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

Marina Nunes

Marina Nunes
Technicien de laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

10/10



Numéro d'accréditation
4-0598
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

WI. CERT
« CERTIFICATION DE COMPETENCES »
« Version 02 »

Décerné à : **DA MOTA GOMES TELMO** Sous le numéro : **C004-SE07-2019**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	X
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	X
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 13/07/19 Au 12/07/24
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 13/07/19 Au 12/07/24
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 Juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 , 2 décembre 2011 et 10 Aout 2015.

Délivré à Thionville, le 19/07/2019

Par WI. CERT
Direction



Wi.Cert - 16, rue Villars - 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : contact@qualit-competes.com
SARL au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville - Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 82885893600010



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 4939 Version 003

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DA MOTA GOMES Telmo

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 25/01/2019 - Date d'expiration : 24/01/2024
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 25/11/2020 - Date d'expiration : 24/11/2027
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 07/02/2019 - Date d'expiration : 06/02/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 20/07/2018 - Date d'expiration : 19/07/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
 Edité à Saint-Grégoire, le 18/03/2021.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb, des pentures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification - Ou Arrêté du 7 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
 Diagnostiqueur
 Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPEDI FR 11 rev17

Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



ATTESTATION

COURTIER

CNA

178 BOULEVARD PEREIRE
75017 PARIS

Tél : 01 40 68 02 02

Fax : 01 40 68 05 00

Email : CONTACT@CNASSUR.COM

Portefeuille : 0114921220

Vos références :

Contrat n° 3912280604

Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

**SAS ADX GROUPE (Marque Allo Diagnostic) et ADX Formation
PARC SAINT FIACRE
53200 CHATEAU GONTIER**

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1^{ère} ligne n°3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2^{ème} ligne n°3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

Les autres diagnostics

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Diagnostique Technique Globale (DTG°)
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante
- Repérage de l'amiante avant travaux

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- Repérage de l'amiante avant démolition
- Repérage du plomb avant travaux
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile.
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Etat des lieux locatifs
- Diagnostic de pollution des sols
- Audit de pré acquisition
- Recherche des métaux lourds
- Dossier de mutation
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Diagnostic sécurité piscine
- Test d'étanchéité à l'air des bâtiments
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Formation aux métiers du Diagnostic
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Vérification de la VMC
- Pose de détecteurs incendie
- Sapiteur Amiante
- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- Actes de prélèvement légionnelle
- Portabilité de l'eau
- Mesures d'empoussièrement
- Habilitation COFRAC : contrôles électriques suivants :
 - VI(BT) : Vérifications initiales des installations électriques permanentes limitées à la basse tension et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires limitées à la basse tension, installations alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
 - VP (BT) : Vérifications périodiques des installations électriques permanentes limitées la basse tension, alimentées depuis un branchement puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée, sans modification de structure et réalisées sur la base des rapports de vérification précédents
 - VT (BT) : Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires limitées à la basse tension, alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Expertise.
- Réalisation de maquette numérique dans le cadre du BIM (Building information Modeling)
- Diagnostic déchets avant démolition
- Etude thermique du bâtiment
- Prélèvements COVID dans des espaces professionnels et dans les règles de protection édictées par les autorités publiques.
- Examens visuels après désamiantage

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



Garanties au contrat 1^{ère} Ligne N° 3912280604

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dont : Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance et par sinistre
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)	750.000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	par expert 300.000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30.000 € par sinistre

Garanties au contrat 2^{ème} Ligne N° 3912431104

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale,

Dont :

- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale,

Il est précisé que ces montants interviennent :

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1^{ère} ligne,
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1^{ère} ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1^{ère} ligne.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente.
Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2022 au 31/12/2022 inclus**, sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE le 04 janvier 2022
Pour la Société :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. E.' with a flourish.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

WI. CERT

« CERTIFICATION DE COMPETENCES »

« Version 02 »

Décerné à : **DA MOTA GOMES TELMO** Sous le numéro : **C004-SE07-2019**

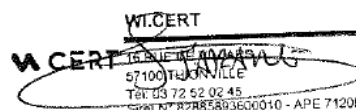
Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (MENTION)	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	X
DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	X
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	X
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 13/07/19 Au 12/07/24
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (MENTION)	Du 13/07/19 Au 12/07/24
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 Juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 , 2 décembre 2011 et 10 Aout 2015.

Délivré à Thionville, le 19/07/2019

Par WI. CERT
Direction



WI.CERT
16 RUE VILLARS 57100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45
Siret N° 82885893600010 - APE 7120B



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 4939

Version 003

Je soussignée, **Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert**, atteste que :

Monsieur DA MOTA GOMES Telmo

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 25/01/2019 - Date d'expiration : 24/01/2024
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 25/11/2020 - Date d'expiration : 24/11/2027
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 07/02/2019 - Date d'expiration : 06/02/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 20/07/2018 - Date d'expiration : 19/07/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 18/03/2021.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire